



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Aisne

Commune : Villers-Cotterêts

Autres communes :

R500

Appellation : Chartreuse de Bourgfontaine

Monument(s)

Appellation : Chartreuse de Bourgfontaine

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 25/09/2000

Étendue de la protection : Bâtiments conventuels figurant au cadastre section C, parcelle 175, à l'exception des parties déjà inscrites sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques par arrêté en date du 10 janvier 1928, à savoir : les vestiges de la grande chapelle du 17^e siècle ; la salle voûtée attenante au chœur de cette chapelle ; la petite chapelle du 15^e siècle, dite des Morts ; les bâtiments de la porterie, comprenant les deux corps de logis en retour d'équerre, la tourelle cylindrique, la porte charretière et la poterne y compris leurs vantaux à pentures fleurdelysées ; la brèche et les mâchicoulis surmontant le passage le passage du bâtiment attenante à l'est à la petite chapelle ; les façades du passage entre deux cours à décoration du 18^e siècle. Sont également inscrits les sols archéologiques figurant au cadastre, section C, parcelles 164, 166, 173, 174 et 175 et le mur d'enceinte des bâtiments conventuels, le grand mur d'enceinte de l'abbaye, le moulin et le système d'adduction d'eau de l'ancienne Chartreuse de Bourgfontaine, figurant au cadastre, section C, parcelles 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 167, 168, 169, 171, 172, 176, 177, 178.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.